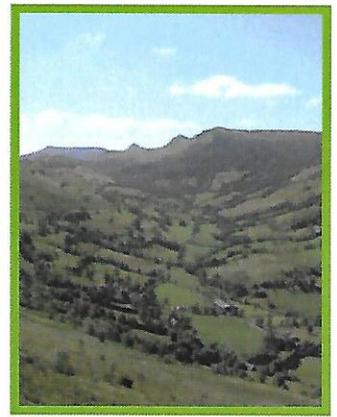


La Vallée du Mars

au fil du temps.....



n° 19

Juillet 2016

Prix : 2,50 euros

SOMMAIRE

Le moulin de Rochemonteil
histoire et restauration p 2-3-4

Photos, souvenirs au bord du
Mars - Le Vaulmier p 5

Le cordonnier/barbier et le curé
du Falgoux.
Souvenir d'Abel Chambon p 6-7

Inauguration du monument aux
morts du Vaulmier.
Discours de M. Albessard p 8-9

Souvenirs d'antan
Photos anciennes p 10

Les modillons de l'église de Saint
Vincent de Salers.
Article de P. Moulier p 11-12-13
(Cantal Patrimoine)

Rencontre avec une jeune agri-
cultrice de la vallée du Mars.
Interview p 14-15

Comment participer p 16

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Je tiens à remercier les personnes qui, grâce à leur témoignage, envoi d'articles ou de photos, contribuent à la longévité de ce bulletin.

Nous sollicitons également la mémoire des habitants de la vallée du Mars à l'occasion d'expositions.

Après avoir répertorié les poilus de la vallée du Mars (1914/1918), nous sommes à la recherche aujourd'hui des photos de classe de nos villages. Les photos recueillies seront exposées dans les églises cet été.

Venez retrouver votre enfance ou celle de vos ancêtres.

Un projet est à l'étude concernant la période 1939/1945 avec les soldats partis sur le front, des témoignages sur les prisonniers, mais aussi le recensement des réfugiés dans les familles de la vallée. Contactez nous pour témoigner.

Nous espérons de belles rencontres lors des activités estivales ASPECT.

Bonne lecture et n'hésitez pas à participer !

*Parler de nos ancêtres, c'est les faire revivre.
Ne rien dire, c'est les oublier !!*

Françoise PICOT
née FAUCHER



Carte postale ancienne

Le moulin
en 2001

Depuis 1900, le moulin de Rochemonteil a été représenté sur de nombreuses cartes postales. Témoin du temps passé, faisant partie du patrimoine de la commune du Falgoux, il s'était dégradé depuis les années 1980 risquant de devenir une ruine.

Il a fonctionné jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. On ignore s'il a été remis en service durant la première guerre mondiale.

Abandonné, il sera utilisé au début des années 1950 par M. Serre, boucher, comme abattoir. L'appareillage sera retiré, les meules abandonnées et le plancher sera détruit remplacé par une chape en ciment avec un orifice permettant l'évacuation des déchets de l'abattage dans la fosse où se trouvait la roue. Cette activité s'arrêtera en 1968 et le moulin restera fermé jusqu'en 2015.



Heureusement un fougounier, Monsieur FERRANI a entrepris de le restaurer.

Mis hors d'eau, les abords nettoyés, le bâtiment a repris son aspect d'origine.

On peut remercier chaleureusement le Docteur FERRAND d'avoir sauvé le dernier moulin de la commune.

En cours de
restauration



En 2016,
moulin restauré



Le moulin de ROCHEMONTEIL

Il s'agit d'un moulin hydraulique nécessitant donc la présence de l'eau.

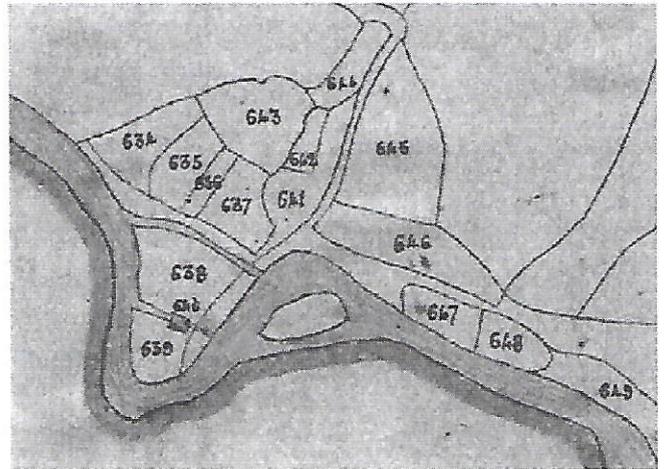
LA SITUATION

Le moulin est situé sur le cours du Mars au niveau du 2ème verrou glaciaire de la vallée (expliquant la cascade) dans une boucle de la rivière.

Isolé, il est relié par des chemins aux différents hameaux de la commune. Ces chemins (certains sont goudronnés), permettaient aux habitants d'alimenter en grains le moulin.

Les hameaux les plus proches sont le bourg du Falgoux, Lajarrige, le Vizet, la Marethie et le domaine de Rochemonteil.

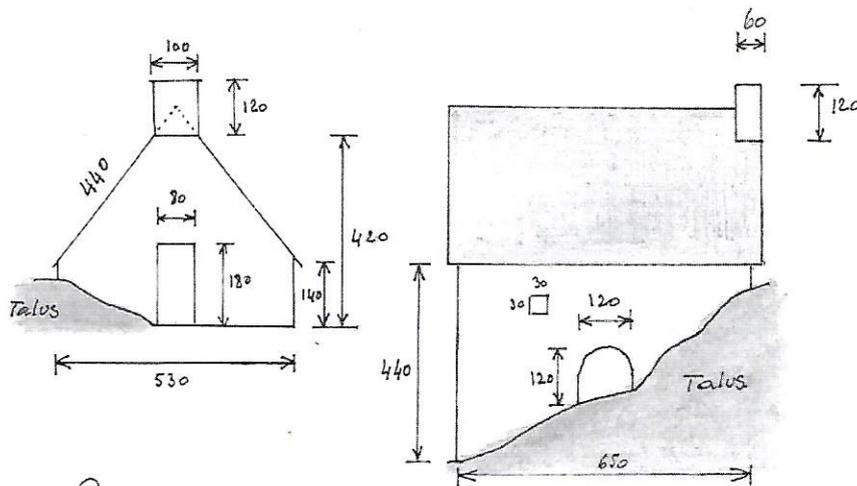
Il domine la cascade sur sa limite Nord et Est.



LA CONSTRUCTION

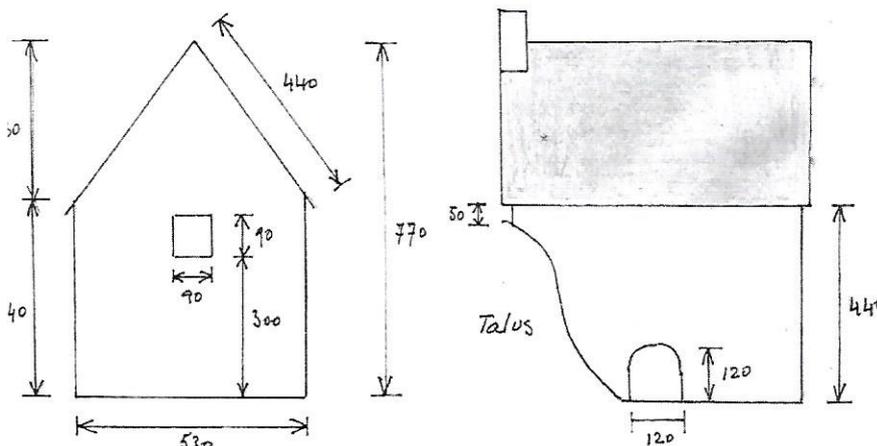
Pignon Nord

Façade côté route



Pignon Sud

Façade côté rivière



Le bâtiment est rectangulaire, construit en pierres grossièrement taillées prises aux alentours non jointées.

Il est recouvert d'un toit à deux pans typique du pays couvert de lauzes, surmonté d'une cheminée quadrangulaire à l'aplomb du pignon Nord.

Sur ce pignon se trouve la porte d'entrée permettant un accès de plain-pied (facilitant le transport du grain à la pièce où se trouvait les meules et la blutterie).

Le sol était en bois et séparait la zone de travail de la zone où passait l'eau actionnant la roue.

SPECIFICITE

Moulin à farine mu par l'eau, c'est le type de moulin privé voire collectif, exploité par les habitants proches pour leurs besoins. La farine produite n'a jamais été commercialisée.

Le meunier était un paysan payé en nature.

Ce moulin a-t-il été un moulin banal ? Peut-être au début de son usage lorsqu'il appartenait au Comptour d'Apchon au XIV^{ème} siècle. Aucun document ne le prouve, d'autant plus qu'au Falgoux on comptera au moins 8 moulins sous l'Ancien Régime (la plupart en ruine ou détruits aujourd'hui).

La force motrice de l'eau entraînait une roue horizontale (située dans le soubassement de l'édifice) qui transmettait son mouvement circulaire à une meule (tournante) située au-dessus d'une meule plate fixe (dormante). L'espace entre les deux meules était ajusté au moyen d'un « moufle » assurant la plus ou moins finesse de la farine. Cette farine était recueillie dans un tamis pouvant séparer le son.



L'alimentation en eau du moulin était prélevée en amont sur le Mars près de la « gone à bibi ». Elle est amenée en suivant la berge Nord grâce à un petit canal puis va se jeter sous l'arche de la façade Est du bâtiment.

Arche d'entrée de l'eau

ORIGINE ET PROPRIETAIRES

Les documents concernant le moulin sont très rares voire inexistants avant la fin du XV^{ème} siècle. Par la suite, le plus souvent, il n'est cité que dans les contrats d'affermage du domaine de Rochemonteil auquel il appartient.

Les données générales historiques des moulins à eau nous apprennent qu'ils se sont développés au XII et XIII^{ème} siècles. Sachant que le Falgoux a été créé à la même époque et que Rochemonteil a été acheté en 1299 par Guillaume IV d'Apchon, on peut faire l'hypothèse que le premier moulin a été construit vers 1250-1300. Il faisait partie de l'arrière fief de Rochemonteil.

Le premier document retrouvé aux archives date de 1504. La famille Chalvet donne à bail le moulin à la famille Vizet (3 E 284 3 f31). Le moulin sera dénommé « moulin de la Jarrigha en 1505 (3 E 284 3) et on le retrouve dans des documents datant de 1518 (24F1)

Après les Comptours d'Apchon, le domaine de Rochemonteil et son moulin vont appartenir à la famille Chalvet vers 1400 qui prendra le titre de Chalvet de Rochemontel. Elle le gardera pendant tout le XVI^{ème} siècle. Ayant accaparé le domaine à la fin du XVI^{ème} siècle, Arthaud d'Apchon sera condamné en 1604 à le restituer à Guy Chalvet ayant droit de Mathieu Chalvet.

Le 29 janvier 1612 le domaine va revenir à Pierre De Lafarge époux de Marie Chalvet. Les De Lafarge le vendront à Jean Spinouze le 14 août 1691.

Par alliance Le Sieur Durand en sera propriétaire.

Après la révolution, la famille Marty d'Aurillac le récupérera.

En 1852, la famille Raboisson, nouveau propriétaire le gardera plusieurs années avant de le transmettre à la famille Lemoyne au début du XX^{ème} siècle.

La famille Garinot fera la transition avec la famille Robert.

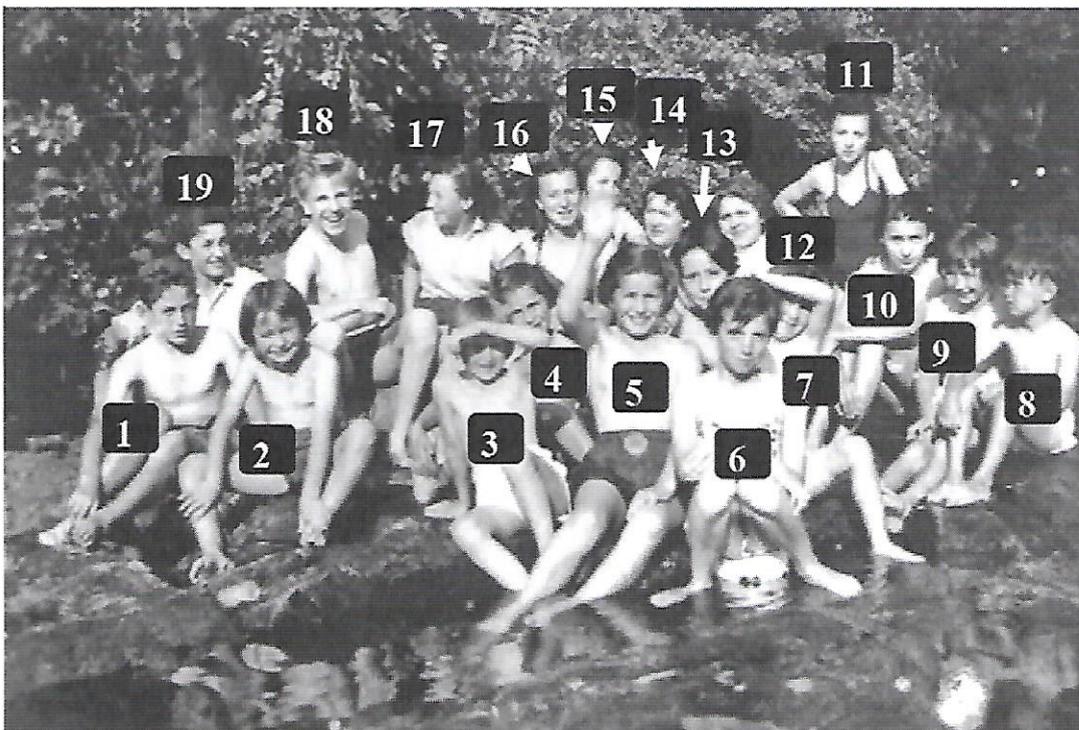
Le moulin seul sera vendu en 2015 au Docteur Ferrand.

Le Vaulmier, de beaux souvenirs, au bord du Mars, autrefois....



Une partie de pêche au Gourd noir,
une vue sur la cascade du Gourd noir,
une famille devant le moulin du Gourd noir vers 1911.

Aucune personne sur ces photos n'a pu être identifiée.



- 1 Germain Mialet
- 2 Marguerite Mialet
- 3 un parisien
- 4 Josette Mialet
- 5 Rose Mialet
- 6 Germaine Chavaroche
- 7 Annie Besson
- 8 Jean-Claude Besson
- 9 Maryse Besson
- 10 Thérèse Besson
- 11 Georgette Chavaroche
- 12 Josette Raoux
- 13 Denise Besson
- 14 Marie-Louise Besson
- 15 Jeanine Chavaroche
- 16 Michèle Jouglet
- 17 Nicole Couderc
- 18 Bernard Raoux
- 19 Antoine Mialet

Été 1953, souvenirs de « la plage de Gromont/Outre »
Merci à Antoine et Germain Mialet pour la photo et l'identification.

Le cordonnier et barbier du Falgoux et son curé.

Souvenir d'Abel Chambon transmis par JP. Verger

Abel CHAMBON a vécu à Espinouze vers 1920-1925 dans la ferme de ses parents. En 1995, il a rédigé quelques souvenirs de son enfance. Ci-dessous il se rappelle de deux personnalités du Falgoux.

Le cordonnier, barbier de mon village et son curé

« Enfant, j'ai maintes fois franchi le seuil de sa boutique à côté de la maison de mon grand-père (François Fabre). C'était dans la vallée du Mars, à l'ombre du Puy-Mary, au Falgoux très exactement. J'ai gardé de ce « sage » un souvenir inoubliable.



Je veux parler du cordonnier LASSALE, sachant parfaitement battre la semelle et tirer sur le ligneul. Il exerçait aussi le métier de barbier.

Il était aidé dans cette mission par son épouse « rondelette et in bouchi barbue » qui savait « faire tomber en douceur » les barbes les plus rétives de son honorable clientèle.

Sa clientèle était faite de propriétaires terriens, de fermiers, sans oublier les notables du Falgoux,.

Ces gens, souvent en vestons et chapeaux aux larges bords, défilaient dans la boutique surtout le dimanche avant la messe.

On pouvait y trouver un ingénieur de génie maritime et propriétaire agricole (M. Borderie) côtoyant le légendaire abbé Rouchon, curé de la commune et « héros » de « mon curé chez les riches » de Clément Vautel.

L'attention de l'écrivain ne manqua pas de se fixer sur l'abbé Rouchon.

Ce prêtre d'aspect rustique voire pittoresque, d'esprit étincelant et parfois érudit l'enthousiasma. Il en fit sans hésiter le personnage principal de son roman et par la suite d'une pièce de théâtre. Ce fut d'ailleurs un succès ! Mais quel personnage, ce curé de campagne !



Je le revois, dans son église, officiant devant une nombreuse assistance particulièrement attentive à son homélie et buvant ses paroles.

Je le revois encore à l'autel, soulevant sa chasuble pour extraire sa tabatière vieil argent - digne de Napoléon 1er - et prendre une prise tout en faisant la lecture de l'Épître.

Installé dans le chœur auprès de mon grand-père, j'observais d'un œil d'enfant un peu amusé ces gestes dont seul l'abbé Rouchon avait le secret.

Je me souviens de lui quand il rendait visite au cordonnier où le meilleur accueil lui était réservé, commentant le dernier fait du jour.

N'oublions pas que la boutique du « sage » et de son épouse était « le dernier salon où l'on cause ».

D'un esprit fin et caustique, Lassale donnait facilement la réplique à notre curé. Ces entretiens devenaient parfois un régal de l'esprit.

Parmi les amis de passage, je voudrais citer client assidu le garde général des eaux et forêts, M. Vazeilles. A chaque tournée d'inspection dans la magnifique et vaste forêt de hêtres et de sapins au pied du Puy Mary, il ne manquait jamais, dès sa descente de l'autobus sur roues à bandage, d'aller saluer et s'attarder chez « le sage » de la place du Falgoux.

Je préciserai que cet ancien élève de l'école nationale des eaux et forêts de Nancy, fut élu par la suite Député communiste de la Corrèze.

Le rappel des années 20 à l'ombre du Puy-Mary fait revivre un passé où l'on travaillait dur sans oublier de prendre le temps de vivre.

Le cordonnier de mon village était un bel exemple de « sage ».

Marius Vazeilles à la barbe de prophète, ancien Garde des Eaux et Forêts, était expert forestier, devenu archéologue et ethnologue à force d'avoir parcouru le pays, et fondateur d'un puissant syndicat agricole.



Inauguration du monument aux morts du VAULMIER

M. Firmin ALBESSARD né en 1855 et décédé en 1931 a été maire du Vaulmier de 1899 à 1928. Son arrière-petite-fille, Madame SIQUEIRA (né ALBESSARD) nous a transmis une copie du discours rédigé et lu par Firmin ALBESSARD, le jour de l'inauguration du monument au mort du Vaulmier le 16 septembre 1928.

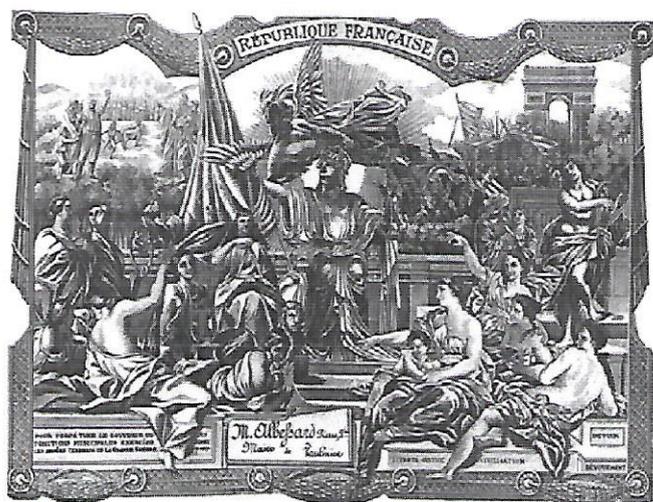


Diplôme remis pour perpétuer le souvenir des fonctions municipales exercées pendant les années de la Grande Guerre

En 2014, nous célébrerons le centenaire du début de la Grande GUERRE. Chaque année l'armistice du 11 novembre 1918 fait l'objet d'une cérémonie devant le monument aux morts, lequel est, sans conteste, le site le plus photographié dans notre Commune. C'est le 10 Février 1920 que « le Maire donne à l'assemblée lecture d'une lettre concernant la cession aux Communes du matériel de guerre pris à l'ennemi et destiné à orner les monuments élevés à la mémoire des soldats morts pour la France...

Attendu que la Commune du Vaulmier est celle qui, eu égard à sa population, a fourni le plus sérieux apport, attendu que la population se propose d'élever un monument commémoratif dans les plus brefs délais... le Conseil charge Monsieur le Maire de bien vouloir insister auprès de l'autorité... qu'il soit accordé deux canons de même calibre, plus quatre obus pour figurer aux angles du terre plain destiné à recevoir le monument... »

Après ouverture d'une souscription, c'est le 16 septembre 1928 que sera inauguré notre monument !



Sur une délibération municipale, le maire fait savoir que M. Albessard, seul hôtelier de la commune, s'engage à organiser un banquet dans les meilleures conditions pour le prix de 41 francs par unité soit un total de 820 francs (aménagement et décors compris)

Article paru dans le bulletin municipal du Vaulmier en décembre 2013

« Nous sommes aujourd'hui réunis pour célébrer la mémoire des enfants de cette commune, morts pour la défense de la patrie pendant la grande guerre.

Leur longue liste atteste que nous n'avons guère été épargnés comme la plupart des villages de France. C'est toute une génération qui s'est sacrifiée pour sauvegarder l'indépendance de notre pays. Il est véritablement désolant que de pareilles hécatombes soient nécessaires et que des peuples qui se disent civilisés ne puissent trouver d'autres moyens de régler leurs différents que ces épouvantables tueries.

Certes, je crois pour l'honneur de mon pays que la part de responsabilité est des plus faibles mais ceux qui sont les innocentes victimes n'avaient rien à se reprocher. Ils vivaient simplement accomplissant leur dur labeur quotidien sans plainte et sans défaillance lorsqu'un beau jour, on est venu les chercher. La patrie était menacée d'invasion, elle avait besoin de tous les hommes valides pour la défendre. Alors, ils ont tout quitté, femme, enfants, maison et champs et sans jeter un regard en arrière, ils sont partis pour la frontière où, les uns après les autres, nous apprîmes qu'ils avaient succombé. Leur mort au moins n'a pas été inutile. Par leur courage, ils nous ont sauvé du démembrement et de la domination étrangère.

Mais tout de même, quel serrement de cœur pour moi, leur vieux maire qui, depuis près de 30 ans que j'administre cette commune, les avais vu naître et grandir, qui savais quelle promesse d'avenir contenait toute cette jeunesse, j'avais à leur rendre à cette place ce suprême hommage.

Nous avons tenu, et cela a retardé cette cérémonie, à leur élever un monument qui dans la mesure du possible fut digne d'eux et de leur sacrifice.

Je tiens à remercier toute la population du Vaulmier de son émulation et de sa générosité ainsi que tous nos émigrants et tout ceux qui nous ont apporté leurs précieux concours.

Je remercie également M. le sous Préfet de Mauriac, qui vient nous apporter son précieux témoignage de sympathie. Dites à votre ministre et à l'illustre citoyen qui préside en ce moment aux destinées de la France, que nous sommes fort touchés de ces sentiments et que votre présence parmi nous constitue un véritable réconfort. Nous savons qu'ils travaillent de toute leur intelligence et de toute leur énergie à éloigner de nous de nouvelles et si terribles catastrophes...

Je suis très heureux de voir à nos côtés M. Fernand Brun qui nous représente depuis si longtemps à la Chambre des Députés. Il sait qu'il recueille parmi nous de si nombreuses et si chaudes sympathies, qu'il est véritablement à sa place dans ce deuil de famille, nous n'en sommes pas moins sensibles à l'honneur qu'il nous fait, qu'il me permette de lui en exprimer toute notre gratitude.

C'est avec reconnaissance aussi que je salue la présence de M. Peyrac, notre si dévoué représentant au Conseil Général, ainsi que M. Gourh, Président de la société des poilus du canton de Salers.

J'aperçois à leurs côtés M. Peuch, notre illustre concitoyen qui a occupé et occupe encore dans la représentation politique de notre capitale une place si éminente. C'est un fils de cette vallée à qui il fait le plus grand honneur et qui lui, ne renie pas ses origines. C'est toujours avec grand plaisir que nous le voyons parmi nous surtout lorsqu'il vient comme aujourd'hui nous témoigner de sa solidarité dans nos gloires et dans nos tristesses.

J'adresse mes remerciements à Messieurs Sarges, Maisonneuve et Vizet mes collègues de St Vincent et du Falgoux. Nos 3 communes isolées dans la profondeur du même repli de nos montagnes ont des liens communs si intimes et si répétés qu'elles semblent souvent n'en former qu'une seule. Nos pertes ont porté le deuil parmi de nombreuses familles de chez vous et la réciprocité est également vraie.

Maintenant, laissez moi lever mon verre et boire à la mémoire de nos chers disparus qui sont morts ensevelis dans leur gloire. Ils ont transmis intact aux générations futures le patrimoine d'héroïsme et d'abnégation légué par leurs ancêtres. A nous de veiller à ce que de pareils sacrifices ne soient plus de longtemps nécessaires. »

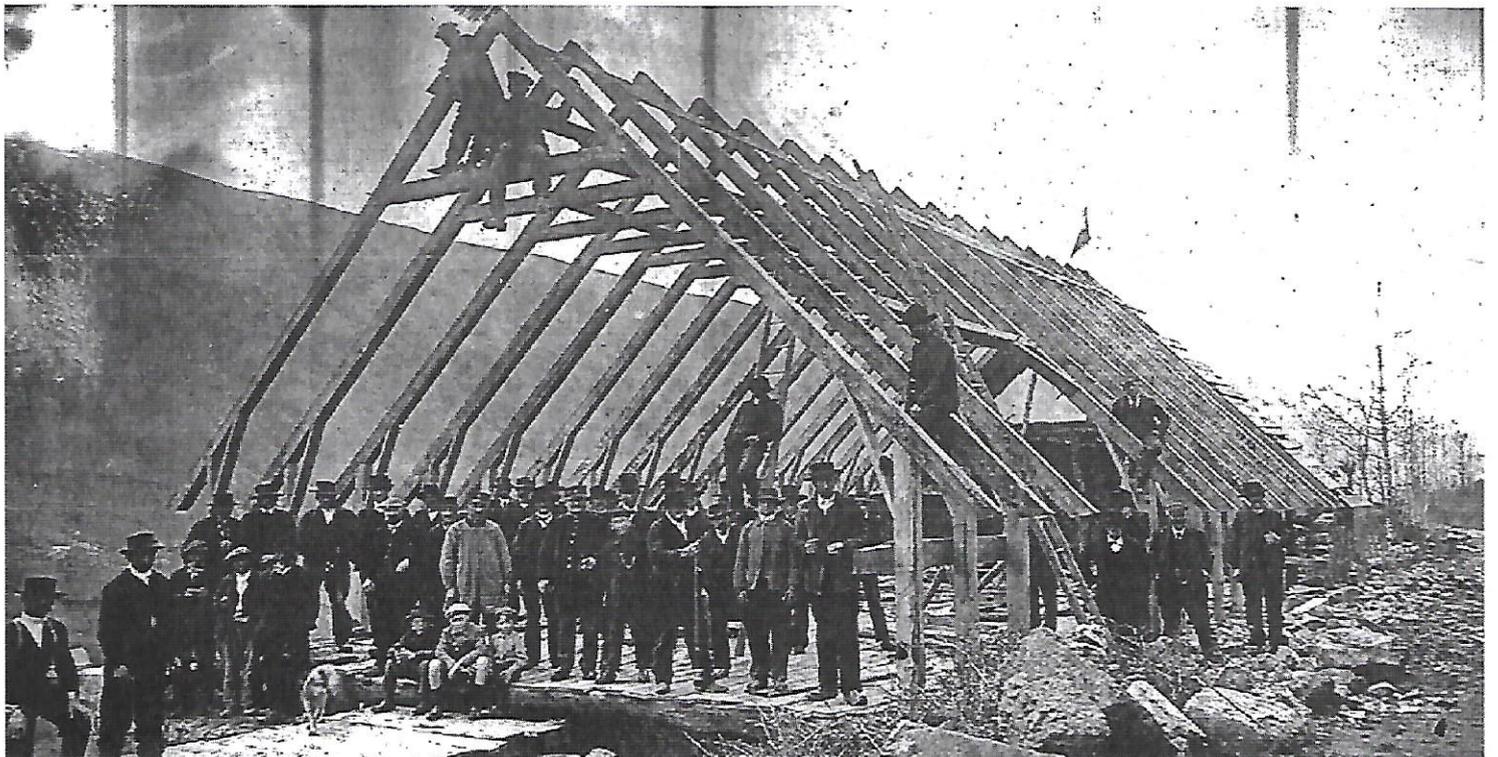
Souvenirs d'antan

Les photos anciennes prises dans la vallée du Mars nous intéressent car elles nous permettent de revivre la vie autrefois. Malheureusement, elles sont rarement datées et difficiles à localiser. Ci-dessous deux photos anciennes.



Photo prise en juin 1913.

Après enquête, ce café pourrait être « chez Vizet » (Mourguy aujourd'hui) au Falgoux.



Sur cette photo, inauguration d'une grange. Les personnes endimanchées ont participé à la « *montée des fermes* » (charpente à structure triangulée). Cette photo pourrait dater de 1918 environ. Cette grange pouvait se trouver sur la route du Bancherel et n'existe plus de nos jours, car elle a brûlé. Information à confirmer.

Les modillons de l'église de Saint-Vincent de Salers

Article écrit par Pierre Moulier, Cantal Patrimoine

L'église romane de **Saint-Vincent-de-Salers** appartient à un groupe régional d'édifices particulièrement typé dont la matrice est de toute évidence l'église *Notre-Dame-des-Miracles* de Mauriac, édifiée dans la première moitié du XII^e siècle. À Mauriac et aux alentours, dans une bonne partie de l'actuel arrondissement, nous retrouvons un certain nombre d'éléments de sculpture qui témoignent d'un même esprit et, parfois, du passage d'un même atelier de sculpture.



À **Saint-Vincent-de-Salers**, les parties intérieures ne présentent que deux chapiteaux romans, à l'entrée du chœur, mais il s'agit de chapiteaux « mauriacois » typiques, composés de trois arcs à la jonction de la corbeille et du tailloir, comme on en rencontre dans une trentaine d'édifices autour de Mauriac et dans les zones limitrophes de la Corrèze.

Comme souvent dans la région, c'est à l'extérieur que tout l'effort de sculpture a été reporté. Laissons les quelques modillons de la nef, nus ou abîmés, pour atteindre ceux du chevet à pans, qui eux-aussi appartiennent à un vaste ensemble régional : nous retrouvons leurs frères jumeaux ou leurs proches cousins à Mauriac, Moussages, Saint-Paul-de-Salers, et plus loin encore, à Jaleyrac, Saignes ou Liginac en Corrèze.

Ainsi, *le modillon représentant un homme se faisant dévorer le crâne par un quadrupède* qu'il porte sur son dos se voit également à Saignes, Liginac, Jaleyrac, Le Falgoux, Mauriac, Champagnac, Moussages et Jailhac.

Ces deux derniers exemplaires nous éclairent d'ailleurs sur la signification de la scène, souvent interprétée en dépit du bon sens. À Moussages, les personnages ainsi dévorés sont deux, enlacés, tandis qu'à Jailhac, le personnage exhibe un sexe dressé qu'il tient à deux mains. On comprend alors qu'il s'agit de la punition du pécheur, et plus précisément (en tout cas à Moussages et Jailhac) du péché de luxure. Il est assez fréquent par ailleurs que le motif de la dévoration, véritable poncif dans la sculpture romane, évoque les tourments de l'enfer.



Le modillon représentant un personnage doté d'une longue barbe à deux pointes est également un classique et se retrouve dans une dizaine d'églises mauriacaises. Sa signification est obscure, mais on doit remarquer que l'exemplaire de Saint-Vincent se distingue sur deux points. D'abord, les deux branches de la barbe sont exceptionnellement longues puisqu'elles atteignent les pieds du personnage recroquevillé ; ensuite, une tête humaine émerge à l'envers, entre ces deux pointes, tournée vers le bas. Il est bien difficile de proposer ici une explication vraisemblable !

Trois modillons étonnent particulièrement par leur caractère très osé.

Sur l'un, une femme, yeux exorbités, bouche ouverte en rond et orifice génital bien visible, porte un personnage sur son dos, tête-bêche, qui lui maintient les côtes.

Le second montre une femme relevant les jambes à son cou en les tenant fermement au niveau des mollets. Cette position peu ordinaire, et même carrément acrobatique, permet là encore de bien montrer au spectateur les parties génitales qui, d'ailleurs, étant donné l'aspect assez fruste de la sculpture et l'absence de détails, permettent seules d'identifier ici une dame... Ce motif se retrouve pratiquement identique à Mauriac, Moussages et Jaleyrac.

Enfin, *le troisième modillon* « impudique » change de registre en nous présentant un animal, chien ou loup, entièrement retourné sur lui même, gueule collée à l'arrière-train. Ici le motif semble avoir été bûché par une main trop prude, car à Moussages et Mauriac nous retrouvons cet animal athlétique en train de pratiquer ce que nous appellerons en termes techniques une auto-fellation.



Comment interpréter ces scènes étranges ? Plusieurs obstacles nous empêchent d'être trop affirmatif dans notre réponse. Il faut d'abord signaler l'absence totale d'interprétation à l'époque romaine, les artistes ne nous ayant laissé aucune « notice explicative ». La prudence est donc de mise, d'autant que huit siècles nous séparent de ces motifs et que les mentalités étaient bien différentes. La preuve en est que nous ne retrouvons pas à d'autres époques, sur les églises, une telle licence dans l'expression de la sexualité, qu'il s'agisse de la montrer de façon neutre ou de la condamner.

Car toute la question est là : s'agit-il d'une dénonciation de la luxure ?

Le motif du personnage dévoré au niveau du crâne par un quadrupède tendrait à le confirmer, mais on doit remarquer également que les trois modillons « licencieux » ne présentent par eux-mêmes aucun indice de cette dénonciation, tandis que les pécheurs de Jailhac et de Moussages sont dévorés par un animal. Faut-il alors évoquer une sorte d'humour grivois, la volonté de « choquer le passant » ?

Les fabliaux du Moyen Âge nous montrent que l'humour « gras » n'était pas inconnu à l'époque, sans doute, mais là encore il paraît difficile de vérifier cette hypothèse.

Nous avons pour notre part évoqué une troisième explication, celle du rôle « *apotropaïque* » de ces modillons particulièrement fréquents en Mauriacois mais qui existent un peu partout dans le monde roman.

On entend, par « *apotropaïque* », une façon d'éloigner les mauvais esprits ou plus simplement le mal par une représentation choquante, propre à frapper fortement qui la voit, et en quelque sorte à le laisser bouche-bée.

Nous savons que les Grecs de l'antiquité utilisaient les images d'une sexualité provocante à cet effet, bien que nous ne puissions pas supposer une transmission directe du principe à travers tant de siècles. Il faut alors invoquer une sorte de constante anthropologique qui fait de l'image sexuelle une sorte de gardien du seuil, quelque chose qui oblige à s'arrêter et à s'interroger à propos du lieu que l'on s'apprête à investir.

L'art roman, y compris local, connaît l'usage apotropaïque des sculptures. À Ydes et Sauvat, c'est un masque hurlant qui, à l'entrée de l'église, prévient que l'on n'entre pas n'importe où. À Mauriac, les deux lions du portail jouent le même rôle de gardien du seuil sacré.

On définit ainsi deux zones bien distinctes, l'extérieur de l'église, lieu du mal, du péché, du désordre, et l'intérieur, lieu sacré (où cependant on peut retrouver, sur des chapiteaux, la dénonciation des vices, de même que les modillons, à l'extérieur, peuvent se montrer très « corrects » et sereins : avec l'art roman, rien n'est simple !).

Nous concluons sur ce point en signalant que les trois hypothèses ne sont pas incompatibles, la dénonciation de la luxure pouvant servir de repoussoir (rôle apotropaïque) tout en permettant au sculpteur de s'amuser un peu... Quoi qu'il en soit, ces modillons témoignent, à défaut d'une compétence technique du sculpteur, de son étonnante inventivité.

Notons que tous les modillons de Saint-Vincent ne sont pas aussi exceptionnels. Ceux de la nef, côté sud, sont très frustes et beaucoup moins saillants ; ceux de la partie nord du chevet, après les modillons dont nous venons de parler, qui donnent au sud, sont aussi saillants que ces derniers, appartenant à la même corniche, mais ne présentent que des motifs géométriques très simples. Il est clair qu'une partie de l'édifice a été valorisée, sans doute la plus visible par le public, là où s'étendait le cimetière primitif. On remarque ailleurs cette distribution inégale des sculptures.

Ainsi, plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'examen de ces modillons. D'abord à propos du décryptage des motifs, de leur explication. La plupart du temps on s'en tient à cet aspect, le plus flatteur pour l'esprit, sans doute, quand on est frappé par une scène complexe qui doit avoir un sens, mais bien caché. Chacun se plaît alors à proposer sa petite hypothèse, malheureusement souvent présentée comme une certitude. Pour notre part, nous dirons que ce que ces motifs nous apprennent, quant à leur sens, c'est surtout la nécessité d'être modeste et prudent !

En revanche, au-delà de la question du sens, nous apprenons beaucoup d'autres choses, par exemple qu'il existait dans le Mauriacois roman un atelier de sculpteurs itinérants, que celui-ci était composé d'un « maître » – celui qui a réalisé les plus beaux exemplaires (à Mauriac et à Moussages) – et d'un ou plusieurs « apprentis », lequel a copié le maître (à Jailhac ou Saint-Vincent) dans un style plus fruste. Nous apprenons que la copie n'était pas toujours servile, et qu'à Saint-Vincent des éléments ont pu être ajoutés au motif classique.

Nous comprenons enfin que pour tenter d'interpréter les motifs il faut avoir une vision globale, connaître toutes les églises dans un vaste secteur, une sculpture pouvant en éclairer une autre, voire livrer une sorte de clef d'interprétation.

Bibliographie : Jean et Annie Perrier (introduction de Pierre Moulrier), *Modillons romans du Cantal*, 2 vol. sous coffret, Aurillac, 2011, 740 pages.

Merci à M. Moulrier pour nous faire partager ses connaissances.

Rencontre avec une jeune agricultrice de la vallée, Sophie ANTIGNAC, sur ses terres de Colture, avec une partie de son cheptel.

Tout d'abord, une petite présentation

Je suis née à Mauriac, mais mes parents sont originaires du Falgoux, j'ai 34 ans, un fils de 13 ans Antoine, et j'ai toujours voulu reprendre une exploitation au Falgoux et pas ailleurs.

Mes racines paysannes ont sauté une génération car mes grands parents étaient agriculteurs.

Après avoir obtenu mon brevet d'aptitude professionnelle agricole, j'ai décidé de m'installer au Falgoux.

En janvier 2015, avec l'aide de mon père, je m'immerge au sein de l'exploitation du GAEC Lapeyre dont je reprends une partie soit une centaine d'hectares.

J'achète mes 1eres bêtes en autofinancement, une partie de mon cheptel.

En tant que jeune agricultrice, je suis prioritaire avec la SAFER et j'ai pu bénéficier d'une aide à l'installation rurale.

A Colture, l'opportunité s'est présentée car des terrains se sont libérés. Alors avec l'aide de mon père et de mon compagnon, j'ai restauré une vieille grange à l'abandon. On a refait la toiture, le plancher, l'aménagement intérieur, la peinture, l'électricité...

J'ai choisi le **système allaitant**. C'est un système basé sur l'exploitation quasi exclusive de vaches de race locale dont la finalité première n'est pas la vente du lait.

La vache allaite son veau, cela nécessite beaucoup de surveillance.

Chaque vache, chaque veau a un n° d'identification et chacun a un nom (chaque année correspond à une lettre).

Je connais par coeur tous les noms de mes bêtes et je sais quel veau correspond à telle vache.

Vous avez deux lieux d'exploitation ?

Oui, un au Falgoux au Cher Soubro, 80 hectares en location avec un bâtiment que je réserve aux vaches de 1 an. Et un à Colture, où j'ai acheté 50 hectares avec un bâtiment entravé que j'ai restauré. Il y a 50 places que je réserve aux vaches et aux doublonnes.

Quelle est la composition de votre cheptel aujourd'hui ?

J'ai 40 vaches mères et 20 génisses, 10 génisses de 2 ans prêtes à saillir pour vêler à l'hiver (février-mars) et 10 génisses de 1 an, ce sont les bourettes.

Elles sont accompagnées de 4 taureaux, un de 5 ans qui saillit les 40 vaches, un de 2 ans qui saillit les doublonnes et 2 bourrets de 1 an nés dans mon exploitation et que j'ai choisi de garder pour les présenter aux concours à l'automne.

Les vaches font leur premier veau vers 3 ans.

Sur la totalité des naissances, je garde toutes les vaches pour en faire plus tard les futures mères. Et augmenter mon cheptel.

Vers 9/10 mois, on sépare les veaux de leur mère, Les mâles partent à l'engraissement puis sont tués généralement à l'âge de 18 mois. C'est le moment le plus désagréable, car on s'attache à nos bêtes.

*** une petite explication pour les novices :**

Pour les vaches, les génisses n'ont pas encore eu de veau. Les vaches ont 1 an, les bourettes 18 mois, les doublonnes de 24 à 30 mois.

Le taureau reproducteur a plus de 2 ans c'est le doublon. Le bourret, c'est le veau de 1 an.

Quelle est votre motivation pour exercer ce métier ?

J'aime les bêtes, je suis indépendante, et il fallait que je travaille dehors, c'est une vocation.

C'est une tâche difficile pour une femme seule, mais je n'aime pas la routine et je veux prouver que je suis capable.

C'était un peu compliqué au début avec les autres agriculteurs, mais la situation évolue dans le bon sens.

Les bâtiments à Colture étaient très endommagés et j'ai tout reconstruit, c'est ma fierté.

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Quand j'ai débuté, je n'avais pas d'endroit pour stocker mon foin, la grange n'était pas prête.

Sinon dans la vie quotidienne, il faut clôturer, conduire le tracteur, acheter le matériel de fenaison d'occasion, mais ça ne me fait pas peur.

Quelle est votre plus grande satisfaction ?

Le vèlage, une naissance c'est agréable à voir avec un peu d'angoisse pour faire naître seule. Mais en cas de problème j'appelle mon compagnon.

Pour le moment, tous les vèlages se sont bien passés et je n'ai pas eu besoin d'assistance.

Ce sont des moments magiques. 15 velles et 23 males sont nés cette année.

Et puis, il y a les concours. En 2015 j'ai fait mon 1^{er} concours à Anglards de Salers. J'ai fini 5^{ème} avec un bourret et une vache. C'était le Comice* agricole du Canton de Salers.

Pour le Comice de Mauriac, j'ai fini 2^{ème} avec le bourret et la vache.

En général, on retrouve 200 bêtes présentées au Comice.

**Le comice agricole permet de promouvoir la race de Salers.*



Pouvez vous nous raconter votre quotidien ?

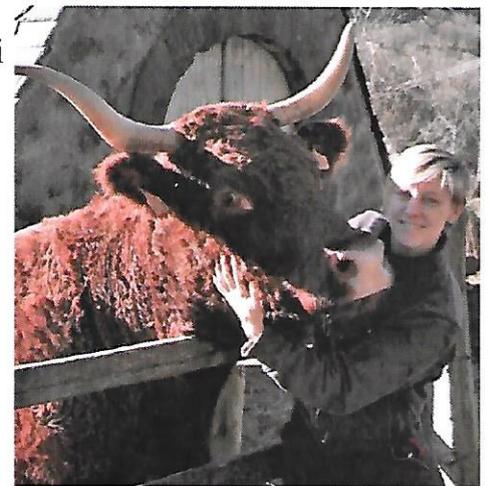
J'habite St Cernin car mon compagnon tient également une exploitation. A partir d'avril, les vaches sont dans les prés et ne rentrent pas à l'étable avant la mi-décembre.

Je viens à Colture et au Falgoux deux fois par jour pour surveiller que tout va bien mais il faut aussi assurer des tâches comme clôturer, passer la démousseuse, les engrais pour faire pousser l'herbe...

En hiver, les bêtes restent à l'étable et ma présence est obligatoire toute la journée pour nourrir les bêtes, nettoyer les litières, sortir les veaux pour les faire téter car ils ne savent pas reconnaître leur mère...environ 20 minutes par tétée. Je suis donc obligée de louer un studio dans la vallée.

Nous sommes début juin, c'est bientôt la transhumance.

Oui, samedi 11 juin, c'est le grand départ. Les bêtes sont transportées par bétailière jusqu'au Tahoul. Puis, rassemblement sur un quai (parc fermé ou les veaux retrouvent leur mère). Ensuite les veaux suivent leur mère sur un parcours de 3,5 km sur la piste pour arriver à 1450 m d'altitude. Au Luchard, on laisse les 40 vaches mères, à Infambonne les 20 génisses. Le troupeau doit y rester jusqu'à fin septembre. L'eau de source coule naturellement la haut. Les vaches peuvent s'abreuver dans un bac en bois creusé dans un arbre que mon père a taillé à la tronçonneuse. Je monte 2 fois par semaine pour m'assurer que tout va bien.



Comment voyez vous votre avenir ?

Je serai toujours là ! Je souhaite augmenter mon cheptel, mon objectif est d'atteindre 60 mères et 20 génisses.

Ma grande fierté serait de participer à des concours et pourquoi pas à Paris !!(vache ou taureau). C'est un grand défi à relever.

De plus j'ai un projet qui me tient à coeur, construire un bâtiment de stabulation libre à Colture.

Aujourd'hui, en hiver, les vaches sont attachées jour et nuit dans leur étable. Le principe de la stabulation libre leur permet d'être en liberté dans les parcs. Elles ne sont attachées que pour manger deux fois par jour.

J'espère pouvoir obtenir le permis de construire.

Ma devise : « quand on veut, on peut »



Merci Sophie pour votre accueil. Nous vous souhaitons une pleine réussite dans vos projets, et rendez-vous au prochain concours.